
Préjudice

Répercussions de la concurrence des importations sur les producteurs nationaux : déclin de la production, perte de ventes, diminution de la part du marché, réduction des bénéfices et du rendement des investissements, réduction de l'utilisation de la capacité de production. On établit souvent une distinction entre préjudice "sérieux" (lié à l'imposition de mesures de sauvegarde d'urgence) et préjudice "important" (lié à l'imposition de droits antidumping et de droits compensateurs).

Prélèvement variable

Droit ou taxe imposé pour que la valeur des importations au débarquement soit relevée à un niveau minimal prédéterminé. Dans le cas des Communautés européennes, le montant du prélèvement à l'importation est déterminé en comparant le prix intérieur et le prix le plus bas demandé pour le produit sur le marché international. Ce montant est prélevé sur toutes les importations du produit, quel que soit son prix de vente réel.

Prix minimal à l'importation

Prix officiel au-dessous duquel les importations ne sont pas autorisées.

Progressivité des droits de douane

Situation où les droits de douane qui frappent les articles manufacturés sont relativement élevés, où ceux qui touchent les produits semi-transformés sont modérés et où les droits appliqués aux matières premières sont nuls ou très faibles.